voulu se tuer. Il portait une blessure à la jonction des côtes et une au côté droit du nez.

Le docteur Lepers, qui fut appelé auprès de lui, a déclaré que son état n'était pas grave. Playout, qui était malade depuis longtemps, a agi dans un accès de fièvre chaude.

WASQUEHAL

TROUVAILLE. — Deux chiens égarés ont été recueillis, mercredi, par M. Castelain, boucher, rue de la Gare.

LE CONSEIL MUNICIPAL avait été convoqué mercredi soir. La séance s'est ouverte à 8 heures 15, sous la présidence de M. Lejeune-Mullez, maire, et en présence de tous les conseillers. Mais aussitôt après la lecture du procès verbal de la dernière réunion, une discussion s'est élevée au sujet du mode de distribution des vêtements d'hiver, les libéraux demandant une seule distribution des 1.500 francs votés à tous les enfants pauvres sans distinction d'écoles, les radicaux-collectivistes prétendant employer 1.200 francs aux seules écoles communales, à l'exclusion des écoles libres. Sur un sujet semblable, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

— Voulez-vous que je lève la séance, finit par dire le maire. Et sur un signe d'assentiment, il déclara la séance levée à 8 heures 25.

A la sortie, une discussion violente éclata entre deux conseillers, MM. Turbelin, libéral, et Huart, collectiviste. Un moment, on crut qu'ils allaient en venir aux mains; mais l'incident se termina sans violences.

LANNOY

FLERS-BREUCQ

DON AUX PAUVRES. — Un wagon de charbon, généreusement offert par la maison Bayer et Cie, sera distribué, ce matin, à dix heures, aux familles pauvres.

ASCQ

LISTES ÉLECTORALES. — M. Jules Meurisse, vendeur en tissus, à Ascq, a été désigné par M. le Préfet pour la révision des listes électorales.

BAISIEUX

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES. — M. Jean-Baptiste Wartelle, rentier et conseiller municipal, a été délégué par le Préfet pour la révision des listes électorales en 1904.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Impressions en tous genres pour le commerce. — **Têtes de lettre. — Factures. — Mémorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc.** — Exécution rapide et soignée. — Prix modérés.

L'Annuaire Général du Département du Nord

pour 1904

vient d'être mis en vente en librairie et chez les éditeurs J. Wignolle et Cie, 31, rue Faidherbe, à Lille. Un superbe volume de 2.700 pages, avec notice historique sur Lille, et carte départementale. Aux nouveaux **plans de Lille et de Roubaix**, il a été ajouté cette année le **nouveau plan de Tourcoing**. L'Annuaire contient la liste complète des administrations et services, méthodiquement classés, les désignations à Lille et à Roubaix, en tête de chaque rue: de la perception, justice de paix, paroisse, commissariat de police, bureau de vote, canton; et à Lille, l'explication de la dénomination — le bassin houillier du Nord et du Pas-de-Calais, la liste des distilleries, raffineries et sucreries de toute la France; dans chaque commune les numéros de téléphone de tous les abonnés; enfin en tête des principales rubriques des listes professionnelles de Lille, l'indication du syndicat ou de la chambre syndicale.

Prix: Le volume complet du département (relié en toile) ..... **10 fr.**

Lille et son arrondissement (relié en toile). **5 fr.**

Roubaix-Tourcoing et leurs communes (relié en toile) ..... **2 fr. 75**

Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes; chaque volume..... **1 fr. 50**

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE. — *La contre-expertise.* — M. l'ingénieur Dreyfus, contre-expert, désigné par M. le Président du Tribunal civil pour procéder à la contre-expertise de l'installation d'éclairage électrique de Wattrelos, se rendra à Wattrelos jeudi à deux heures et demie.

La sous-commission désignée pour suivre les opérations a été convoquée hier par l'Administration municipale.

LA FRAUDE. — Le sous brigadier Lesteur et le préposé Fabien, du Touquet, ont arrêté Théodore Duhamel, 19 ans, charretier à Roubaix, demeurant rue de la Balance, 20, qui portait 9 kilogs de tabac en poudre, valeur 112 fr. 50. Le brigadier Despret et le préposé Lecat, de la Martinoire, ont arrêté Georges Desains, 14 ans, bâcleur, sans domicile fixe, qui portait 6 kilogs d'allumettes, valeur 27 francs.

A l'occasion de la FIN D'ANNÉE, la LIQUIDATION DU PALAIS DES NOUVEAUTÉS, 32-34, *Grande-Rue, Roubaix*, fera aujourd'hui d'immenses RABAIS. — ARTICLES spéciaux pour DONS et ŒUVRES de CHARITÉ. GRANDES CARPETTES vendues à 50 % de leur valeur. 46101

TOURCOING

LA VILLE DE TOURCOING A L'EXPOSITION DE St-LOUIS

Sur l'initiative de l'Administration municipale, la Ville de Tourcoing figurera à l'Exposition Internationale qui aura lieu, dans le courant de l'année 1904, à Saint-Louis (États-Unis.)

A cet effet, quatre grands panneaux disposés avec goût renferment d'excellentes photographies de nos principaux édifices publics: Hôtel-de-Ville, Conditionnement, Ecole de musique, Ecole des beaux-arts, Hopital, Hospice, Crèches, Caserne des pompiers, etc., etc., avec des vues prises en façade et à l'intérieur.

Les monuments projetés y figurent également, tels le Palais du Commerce, avec son élégant beffroi renaissance flamande, la nouvelle gare de voyageurs et son vaste hall flanqué de deux grands pavillons.

Cet ensemble donnera une assez favorable impression de notre laborieuse cité de 80.000 âmes.

Un plan de Tourcoing, entièrement fait à la main, fort joli travail de cartographie d'ailleurs, permettra de se rendre compte des développements pris par Tourcoing au point de vue des constructions, depuis cinquante ans. Toutes les parties en noir représentent la ville d'agglomération avant 1850; les parties [illegible] les constructions élevées depuis cette époque. L'auteur de ce plan est M. D[illegible], conducteur du service de la Voirie.

Des graphiques indiquant les principaux mouvements des marchandises, et notamment des laines, mettront en relief l'importance industrielle et commerciale de notre cité.

Les panneaux, dont les dimensions avaient été indiquées par le Service des Bâtiments, ont été très habilement agencés et encadrés par M. Carlos Buffin.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION. — Mercredi matin a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville, l'adjudication des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux de l'ébouage. M. Cordier, adjoint, présidait assisté de MM. Masurel-Leclercq et Coppin, conseillers municipaux, et de M. Bloyart, directeur de la Voirie.

Le devis s'élevait à la somme de 18.500 francs. Il y a eu cinq soumissionnaires. M. Louis Grimonpont a été déclaré adjudicataire, avec 11.75 pour cent de rabais.

L'EXPRESS de Paris à Tourcoing, qui doit entrer en gare à 11 heures 45, est arrivé avec un retard de vingt-cinq minutes. Le courrier postal à destination des communes voisines de Tourcoing, a été distribué avec plusieurs heures de retard.

VISITES A L'HOPITAL CIVIL. — L'Administration des Hospices nous prie d'informer le public que la visite des parents aux malades en traitement à l'Hôpital civil, aura lieu vendredi prochain, 1er janvier, de midi à une heure.

UN VOL a été de nouveau commis sur une voiture, mercredi matin, à 7 heures trois quarts. M. Flagrisse Florin, domestique de la coopérative «Progrès et Avenir», avait arrêté son camion près de l'estaminet «Au Sceur de long», rue des Carliers, afin de faire une livraison. Lorsqu'il revint, un instant plus tard, il constata la disparition d'une cruche de trente litres d'eau-de-vie et d'une de cinq litres, plus un litre d'apéritif. Personne n'a vu commettre le vol et on ne possède aucun indice. Plainte a été déposée. Une enquête est ouverte.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Un accident assez grave s'est produit mercredi après-midi vers trois heures et demie, boulevard Gambetta. Un cocher, Henri Crabansky, âgé de 30 ans, demeurant à Roubaix, passait joyeusement la journée et avait pris une voiture conduite par M. Edouard Nys, âgé de 31 ans, cocher au service de M. Huyghevelde. En face du cabaret Lattre, une des roues monta sur un trottoir et, par suite du choc, Nys fut projeté sur la chaussée. Le cheval partit alors à une allure assez vive, par la rue du Halot, et atteignit la barrière du passage à niveau, où il s'arrêta, celle-ci étant fermée. Un brancard et une portière de la voiture avaient été brisés. Quant à Crabansky, il avait sans doute voulu sauter de la voiture, car il fut retrouvé étendu inanimé sur la chaussée. Relevé aussitôt, il fut transporté dans une maison voisine, où M. le docteur Vienne vint lui donner des soins. Le médecin ne constata aucune blessure ou plaie apparente, mais par mesure de précaution, craignant que le blessé n'ait des lésions internes, M. Vienne a fait admettre Crabansky à l'Hôpital.

UN CAMION EN DÉTRESSE. — Mercredi soir vers cinq heures, M. Demille, cultivateur au Mont, à Bondues, passait rue Nationale, avec un camion chargé de fumier. Tout à coup, à hauteur de la rue des Poutrains, l'essieu d'arrière se brisa et le camion s'affaissa sur la voie du tramway. Les cars ont dû faire des transbordements jusqu'à six heures et demie.

UN CHEVAL EMPORTÉ. — Mercredi, vers midi et demi, une voiture conduite par M. Jean-Baptiste D..., et appartenant à M. D..., négociant, passait Place Thiers, lorsque le cheval prit peur et s'emporta. Il partit à toute vitesse vers la gare où le domestique parvint à l'arrêter en le lançant sur un mur. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Mathon et Drubrulle, un tisserand, Jules Nolf, âgé de 37 ans, s'est blessé au pouce droit en nettoyant son métier. Dix jours de repos. Docteur Picquet. — Julien Borcks, âgé de 45 ans, tisserand de la même maison, a été blessé à la jambe droite par la chute d'un portechaîne. Trois semaines de repos. Docteur Picquet.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mercredi, il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes: Huîtres, 7.200; marée, 2.370 k.; pommes de terre, 500 k.; oignons, 300 k.; beurre, 20 k.; chevreuil, 1.

CONTRAVENTION à Arthur L..., 37 ans, pour violences légères.

Que tous ceux qui sont fatigués de prendre sans résultat des médications pour combattre la constipation ne se découragent pas! Un emploi régulier du Pain Normal Français les guérira rapidement.

(*Voir aux annonces*). 46151d

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays voitures capitonnées, HENRI DAËL FILS, rue Nationale, 89. 38034

12 portraits soignés 5 francs avec prime. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

MARCO-EN-BARŒUL

DES MALFAITEURS se sont introduits, dans la nuit de mardi à mercredi, en fracturant la porte de la cave donnant sur la rue, chez Mme Octavie Fys, veuve Mary, cabaretière, rue de Marquette, et ont fait main-basse sur un double litre en étain, un panier, des tuyaux de la pompe à bière. Ils ont, en outre, vidé le contenu du tiroir d'un compteur à gaz automatique. Le vol est estimé à treize francs.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un tordeur d'huiles, Georges Leclercq, 25 ans, rue du Ruban, occupé chez MM. Minne et Cie, a reçu des contusions au médius de la main gauche. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Masson.

LINSELLES

VOL D'UN CHIEN. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un chien de grande taille, attaché à sa niche au moyen d'une forte chaîne, a été volé chez M. Carlier, mécanicien à l'établissement de M. Albert Masurel, demeurant au hameau du Cagebert.

CHEVAL EMPORTÉ. — Vers midi, mercredi, le cheval de M. Jules Castelle, boucher, s'est emporté dans la rue de Lille, alors que celle-ci était sillonnée de nombreux ouvriers revenant de leur travail. Un tisserand de la maison M. Masurel est parvenu à le maîtriser. Le courageux ouvrier se nomme Henri Mortier, âgé de 53 ans.

QUESNOY-SUR-DEULE

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE occasionné par un vice de construction de la cheminée s'est déclaré, mardi soir, dans la cuisine de l'habitation de M. Emile Loridant, boulanger, au hameau du Pacot. Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre le feu. Les dégâts, couverts par une assurance, s'élèvent à quelques centaines de francs.

COMINES

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Dans la soirée de mardi, Mme Ernest Hassebroucq, revenait de Wervicq, en voiture. Rue aux Laines, une des roues de devant étant sortie de l'essieu, l'attelage versa. Mme Hassebroucq put se dégager, sans aucun mal, mais le domestique, qui avait été projeté au bas de son siège, a reçu des contusions heureusement sans gravité. Pris de peur, le cheval s'emporta en se dirigeant vers la gare auprès de laquelle il fut maîtrisé par un passant.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant: 100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes.	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4 »
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

CHOCOLAT MAUPRIVEZ

LILLE

CHEMIN DE FER DU NORD. — M. Eve, sous-chef de gare à Fives, est nommé sous-chef de gare à Abbeville.

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Cercle Artistique.* — Les répétitions seront suspendues jusqu'au mardi 12 janvier prochain. A cette date, distribution du nouveau drame pour la soirée dramatique de février.

Croix. — *Chorale l'Avenir.* — La société chorale l'*Avenir*, ayant trouvé un local plus convenable, avec une salle de fêtes, dans le voisinage, sur le territoire de Roubaix, prendra le titre, à partir du 1er janvier, de: chorale l'*Avenir Lyrique*. — Samedi, 2 janvier, au nouveau siège, 66, rue de Wasquehal, à huit heures et demie précises, répétition générale des chœurs à exécuter à la fête d'inauguration du nouveau local.

Mouvaux. — *Prévoyants de l'Avenir.* — La recette du 3 janvier 1904 commencera à dix heures du matin et sera terminée à midi et demi. Les sociétaires sont priés de s'y présenter de bonne heure. On percevra 0 fr. 60 pour le sou mensuel. Les adhésions sont reçues les premiers dimanches de chaque mois, au siège de la section, 137, rue de Lille, *Auberge du Mouton Blanc*. L'assemblée générale et obligatoire, à peine d'amende de un franc, aura lieu comme les années précédentes, le quatrième dimanche de janvier 1904.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL

BRICHE-CORNILLE (Successeur),

23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'Hôpital et le Bureau de bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

A St-JACQUES MAISON DE DEUIL

209-211-213-215, rue du Collège, près place Fosse-aux-Chênes, **ROUBAIX**. Rayon complet de deuil. **Deuil en 24 heures. Location de châles.** 3536

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HAAN-LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Albert HAAN, née Eugénie LEPERS, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1903, dans sa vingt-septième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à huit heures et demie, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre-de-Roubaix, 226.

Les amis et connaissances de la famille HERBEAUT-BOURGOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Hippolyte HERBEAUT, entrepreneur de maçonnerie, décédé à Roubaix, le 29 décembre 1903, dans sa trente-neuvième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 31 courant, à trois heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Fourmies, 28, à deux heures trois quarts.

Un Service Solennel sera chanté jeudi prochain, 31 décembre 1903, à dix heures, en l'église de Leers, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Louis-Jean-Baptiste-Joseph MOTTE-DESCAMPS, industriel, ancien président du Tribunal de Commerce de Roubaix, décédé à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1903, dans sa soixante-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les Matines seront chantées la veille, à quatre heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.

Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870.) 3956

NÉCROLOGIE

— M. l'abbé Prouvost, du clergé de Saint-Maurice-Lille, vient d'avoir la douleur de perdre sa sœur, Mlle Céline Prouvost, décédée à l'âge de 63 ans.

MARIAGES & FIANÇAILLES

— Mardi, en l'église Saint-Maurice-lez-Lille, a été célébré le mariage de M. Lucien Le Thierry, d'Ennequin, fils de Mme Lucien Le Thierry, avec Mlle Lucie Lefebvre, fille de M. et Mme Lefebvre-Cannissié.

Prime absolument gratuite

OFFERTE PAR

LA CONFIANCE

du 1er au 10 Janvier 1904

A tous ses acheteurs, la Coopérative **LA CONFIANCE**, rue Ma Campagne, offre gratuitement deux vases ou une jardinière bleu de Sèvres, décor émaux.

Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de bleuer extra fine (Ambette, Curaçao, Cassis, etc.), à 3 francs le litre.

Cette prime ne sera donnée qu'une seule fois à chaque client qui, néanmoins sera autorisé, en achetant deux litres de bleuer différente, à prendre les deux vases et la jardinière de façon à avoir, complète, une garniture de fenêtre ou de cheminée.

LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines. 46677

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 30 décembre

Présidence de M. Chancel, vice-président

Les fraudeurs sont toujours nombreux; une fois dans l'engrenage, ils ne peuvent plus s'en détraire.

— Le 27 décembre, vers une heure et demie de l'après-midi, à la croisade du Pont-Rouge, sur le territoire de Roubaix, deux fraudeurs ont été arrêtés, chargés de 6 kilos de café vert et de 200 grammes de tabac haché, d'une valeur totale de 20 fr. 50. L'un d'eux, Auguste Veyer, 82 ans, sans profession, à Cassel, a déjà encouru de nombreuses condamnations pour fraude, et pour des fraudes très graves: l'une d'elles est à six mois de prison et 3.000 francs d'amende pour contrebande par voiture; l'autre, Victor Passion, 17 ans, apprêteur, à Roubaix, rue Solférino, était condamné, il y a dix jours, à trois mois avec sursis, ce qui ne l'a pas empêché de recommencer aussitôt sa sortie de prison. Huit jours de prison et 600 francs à Victor Passion; deux mois et 500 francs à Auguste Veyer.

— Joseph Loosfelt, 16 ans, tireur, à Tourcoing, rue de Gand, cour Delrue, était condamné également à trois mois avec sursis, pour fraude en réunion, le 5 novembre; lui aussi s'est aussitôt remis à faire la fraude. Les douaniers l'ont surpris à Neuville-en-Ferrain, plaine Castel, le 26 décembre, vers cinq heures et demie du soir, avec 54.900 allumettes et 1 kilo de tabac en poudre, le tout représentant une valeur de 67 fr. 40. Loosfelt est condamné à deux mois de prison et 500 francs d'amende.

— Pour fraude de 600 grammes de tabac en poudre et de 110.700 allumettes, valant 118 fr. 20, à Tourcoing, place de Mouvaux, vers onze heures et demie du matin, le 26 décembre, quatre jours de prison et 500 fr. à Emile Cuvelier, 32 ans, rattacheur à Tourcoing, rue de la Croix-Rouge; douze jours et 500 francs à Albert Debacker, 16 ans, rattacheur, à Tourcoing, rue de Jemmapes.

— Le 21 décembre, vers cinq heures et demie du matin, dans la plaine Misère, à Wattrelos, les douaniers ont arrêté Oscar Demyille, 15 ans 1/2, bâcleur à Mouscron, au Mont-à-Leux, chargé de 19 kilos de café vert, valeur 57 francs. Oscar Demyille, en raison de son jeune âge, est confié à l'Assistance publique.

Affaire de mœurs. — *Emile Mitchall, 37 ans, journalier*, qui, le 27 décembre, dans la matinée, vers onze heures, a été surpris dans la rue du Duc, à Roubaix, se livrant à des actes obscènes en présence de fillettes, est condamné à trois mois de prison.

La vengeance d'un mendiant. — Passant dans la commune de Cysoing, le 26 décembre, Camille Delforse, 52 ans, journalier, à Roubaix, mendiant déjà main es fois condamné pour coups, rébellion, etc., exigea d'une personne la nourriture et le coucher. Peu soucieux de l'hébenger, on l'éconduisit; furieux, il brisa les carreaux de la fenêtre à coups de poings: quinze jours de prison.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Audience du mercredi, 30 décembre

Président: M. Cateaux

Assesseurs: MM. Wicart et Mathon

L'encavement du vin par les transporteurs. — D'une manière générale, les barriques de vin transportées des gares de chemin de fer au domicile des particuliers par des entrepreneurs de transport, sont encavées par les soins des ouvriers qui réclament pour ce travail une prime supplémentaire. Or, pendant l'opération de l'encavement, ces ouvriers sont-ils les préposés du transporteur ou deviennent-ils ceux du particulier qui les emploie momentanément? Cette question, qui intéresse nombre de personnes, s'est posée à l'audience au sujet du procès suivant.

Dernièrement, M. Valcke-François, camionneur, transportait une pièce de vin pour le compte de M. F. Dubois, marchand de vins et spiritueux à Roubaix. Les ouvriers, en procédant à la mise en cave de la barrique, la brisèrent et de ce fait, le vin fut complètement perdu. Or, aujourd'hui, M. Valcke-François, par l'organe de Me Gambart, réclame à M. Dubois, la somme de 32 fr. 25 pour frais de transport et de régie de la pièce de vin en question, et s'appuie pour cette demande, sur l'usage constant à Roubaix, qui serait, paraît-il, de ne pas comprendre l'encavement avec le transport. L'encavement, prétend Me Gambart, n'est qu'une besogne supplémentaire que les ouvriers font à leur gré et sans que la gratification qui leur est accordée ne participe en rien au salaire qui leur est dû par leur patron et par conséquent, ce travail n'engage en rien sa responsabilité.

Me Catelle, qui plaide pour M. F. Dubois, argue des faits pour demander reconventionnellement le prix de la pièce de vin que M. Dubois n'avait pas réclamé jusque-là, soit 106 fr. 50, plus 75 francs de dommages-intérêts pour procès vexatoire et préjudice causé par la perte faite sur la non-mise en vente du vin. Me Catelle fait remarquer qu'il se trouve sur chaque camion, un câble servant justement à descendre les barriques dans les caves, que M. Valcke, dans ses lettres de voiture, ne mettait pas encore la clause restrictive qu'elles portent actuellement, et qu'enfin, les ouvriers de M. Valcke, en procédant à l'encavement, agissaient en vertu d'une autorisation tacite de leur patron, dont ils sont donc toujours les préposés.

L'affaire a été mise en délibéré.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Grand Théâtre-Hippodrome. — C'est aujourd'hui, à huit heures, que la troupe du Théâtre Royal de Gand viendra donner la dernière des représentations subventionnées de la saison. Au programme, *La Juive*, le célèbre opéra en cinq actes d'Halévy. C'est par erreur que les affiches portent «opéra en 4 actes». L'œuvre sera représentée telle qu'elle est écrite.

TOURCOING. — *Théâtre Municipal* (Salle Leverrier). — Direction: A. Bourdette. — *Dimanche 3 janvier.* — Matinée: Bureaux à 2 h. 30; rideau à 3 h. — Création à Tourcoing de *La Princesse Bébé*, opérette en trois actes, de MM. Pierre Decourcelle et Georges Berr, musique de Louis Varney. On commencera par une comédie du répertoire. La location sera ouverte aujourd'hui jeudi, à neuf heures. Prix des places: Fauteuils, 3 fr.; parquets, 2 fr.; galeries, 1 franc.

HIPPODROME DE ROUBAIX

Bur. à 7 h. 1/2 — Jeudi 31 décembre — Rid. à 8 h.

LA JUIVE

Grand opéra en quatre actes

Prix des places ordinaire. Location Jubé-Hertogh. 46036

THÉATRE DE ROUBAIX Direction: L. COUVREUR

Bureaux à 5 h. ½ *Vendredi 1er Janvier 1904* Rideau à 6 h.

MOITIÉ PRIX A TOUTES LES PLACES

LES ORPHELINS DU PONT-NOTRE-DAME *où l'Œuvre de Saint-Vincent-de-Paul*, Drame en cinq actes et un prologue en deux actes.

LES SALTIMBANQUES. Opéra-Comiques en trois actes et quatre tableaux. 46124

THEATRE DE TOURNAI. — Directeur: M. E. Deo. — *Jeudi, 31 décembre.* — Bureau à 6 h.; rideau à 6 h. 30. — 1° *Le Cour de Fouet*, comédie en trois actes; 2° *Les Fêtards*, opérette en trois actes.

COFFRES-FORTS GRUSON

GARANTIS CONTRE L'EFFRACTION ET L'INCENDIE

Fabrication supérieure. — 50 années d'expérience

Exposition de Lille 1902, GRAND PRIX

Rue Royale, 19 et 21, LILLE (Tél. 465) 40312

PETITE CORRESPONDANCE

Le «Journal de Roubaix» publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Vincent. — Oui (à partir d'un mois seulement). — *J. D.* 77. — Oui, faites établir votre dossier de pièces à la Mairie, aussitôt le tirage au sort.

C. L. — Pour exécuter un jugement, il faut le signifier, faire commandement par huissier de payer la somme due, puis faire, soit une saisie-arrêt du salaire, soit une saisie du mobilier, soit une saisie des propriétés, suivant le cas. — *Octave* 21. — Nous avons déjà répondu: 1° Un garçon ne peut se passer du consentement de ses parents pour se marier avant l'âge de 25 ans; 2° Oui, il peut avoir les vêtements, s'ils sont sa propriété personnelle. — *Hélènaphoto* 22. — Sur papier timbré; cela est nécessaire pour éviter l'amende, et convenir en outre de la compétence de ce tribunal belge, que vous désignerez dans l'acte.

LE CANAL DU NORD. — Dans son numéro du mardi 29 décembre, le *Journal officiel* promulgue la loi déclarant d'utilité publique les travaux à exécuter pour l'établissement du canal du Nord, conformément aux dispositions générales de l'avant-projet présenté par les ingénieurs, le 31 mai 1901.

LA FRANCHISE POSTALE

et les Troupes de la division d'occupation de Madagascar

L'administration des Postes informe le public que le décret du 25 octobre 1903 a supprimé, à partir du 1er janvier 1904 la franchise postale concédée aux corps de troupes de la division d'occupation de Madagascar.

En conséquence, les correspondances échangées avec les militaires et marins, appartenant à ces corps de troupes, doivent être affranchies au départ dans les conditions ordinaires pour ne pas être taxées à l'arrivée comme lettres non-affranchies.

NOUVELLES MILITAIRES

LÉGION D'HONNEUR. — Au titre du Ministère de la Guerre, sont promus officiers de la Légion d'honneur: MM. les généraux de brigade Cloquard, Soustre, Bolgert, de Malastrie et Prévot; le colonel Baudel, du 1er de ligne; le chef d'escadron d'artillerie Belfils, adjoint à Lille; le médecin-major Schmidt, à Dunkerque.

Au titre du Ministère de la Guerre, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur:

Infanterie. — MM. les capitaines Foriasky et Massié, du 8e; Joachim, François, Maqueron, du 43e, Lefebvre, Cassel, du 73e Masset, du 84e; Cerf, du 110e, Renard, du 127e.

Artillerie. — MM. les capitaines Butard, du 1er, Olmi, du 1er bataillon; Misset, du 15e régiment; Cauvet, Gerrebout, du 27e régiment.

Officier d'administration de l'intendance. — M. Grisot, à la 1re section des commis et ouvriers militaires d'administration.

Service de santé. — Le médecin major de 1re classe Trillhe, du 8e d'infanterie.

Pour la réserve et la territoriale: Est promu officier: M. le chef de bataillon du génie Herbert, de la 1re région.

Sont nommés chevaliers:

Infanterie. — MM. le chef de bataillon Basquin, de la 1re région; les capitaines territoriaux Hacquin, du régiment de Lille; le lieutenant Berthault, du 3e régiment; Farlet, chef de bataillon du 6e régiment.

MÉDAILLES MILITAIRES. — *Gendarmerie.* — 1re légion: MM. Huchette, Hennuyer, Pruvost, Desenfant, Daenes, maréchaux des logis chefs; Thiroux, Delhaye, maréchaux des logis.

Infanterie. — 8e régiment: MM. Bellier, Braidy, Fauvergue, adjudants; Vallin, sous-chef de musique; — 33e: Decamps, adjudant; — 127e: Garnau, adjudant; — 16e chasseurs à pied: Delannoy, sergent.

Cavalerie. — 19e chasseurs: M. Pasquero, maréchal-des-logis.

Artillerie. — 1er bataillon: MM. Gaudart, adjudant; — 15e régiment: Sauvet, adjudant; Masquelier, gardien de batterie à la direction de Lille.

Génie. — 3e régiment: MM. Beulaguet, premier ouvrier sellier; Oudot, portier-consigne à Landrecies.

MAISON FONDÉE EN 1841

COFFRES-FORTS ROTRU

à nouvelles Cloisons métalliques armées, imperforables et incombustibles, Brevetés s.g.d.g.

SÉCURITÉ ABSOLUE

17, Rue Neuve, 17, ROUBAIX. — Téléphone 447. 42107

NORD

FABRICATION DE FAUSSE MONNAIE A DUNKERQUE. — Nous avons relaté, il y a huit jours, l'arrestation à Dunkerque de la veuve Sahir, qui était arrivée de Calais et qui était inculpée d'émission et de complicité de fabrication de fausse monnaie. Cette femme avait désigné comme faux monnayeur le nommé Julien Gers, né à Esquerdes, près de Saint-Omer, et avait prétendu qu'il avait brisé le moule dans lequel avaient été confectionnées les pièces. Une nouvelle perquisition a été faite au domicile de la veuve Sahir et a permis de découvrir le moule ayant servi à faire les pièces. Ce moule, très bien fait, était enveloppé dans un journal portant une date postérieure à celle de l'arrestation de Gers. La femme Sahir avait donc menti.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans les scrutins de la séance de lundi:

1° Sur le renvoi de l'interpellation de M. Congy, au sujet de l'engagement pris par le gouvernement de faire voter par le Sénat le projet sur les bureaux de placement. — Ont voté *pour:* MM. Barrois, Bonte, Cardon, Debève, Debièvre, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard Eliez, Guillain, Lepez, Lozé, Pasqual, Selle. — M. Delory a voté *contre.* — N'ont pas pris part au vote: MM. Cochin, Dansette, Groussau, l'abbé Lemire, de Montalembert, Eugène Motte, Plichon. — La Chambre a adopté par 405 voix contre 102.

2° Sur le rétablissement du crédit pour les commissaires spéciaux. — Ont voté *pour:* MM. Cardon, Debève, Debièvre, Defontaine, Dron, Evrard Eliez, Lepez, Lozé, Pasqual, Selle. — Ont voté *contre:* MM. Barrois, Bonte, Cochin, Dansette, Delaune, Delory, Groussau, Guillain, l'abbé Lemire, de Montalembert, Plichon. — M. Eugène Motte n'a pas pris part au vote. — La Chambre a adopté par 315 voix contre 222.

3° Sur l'ensemble du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904. — Tous les députés du Nord ont voté *pour*, sauf M. Delory, qui a voté *contre*. — La Chambre a adopté par 442 voix contre 35.

Au cours de ces divers scrutins, M. Bersez était absent par congé.

UNE ATTESTATION DE PLUS

Messieurs Burton et Charlier,

de l'Institut médical urologique de Bruxelles.

Je suis heureux de pouvoir vous remercier de m'avoir guéri. Je souffrais des reins et de la vessie depuis plus de 25 ans. Cette affection ne faisait que s'aggraver malgré tous les conseils des plus grands médecins de Roubaix, Lille et de Bruxelles et voici qu'en quelques semaines je me trouve radicalement guéri. Je vous en serai reconnaissant toute ma vie. Je vous délivre la présente afin de rendre service à d'autres malheureux qui souffrent et je vous autorise à la publier.

Roubaix, le 11 décembre 1903.

Henri LEMIEUGRE,

rue de Mouvaux, 7, Roubaix (Nord-France.)

Nous rappelons que les consultations des spécialistes de l'Institut urologique de Bruxelles, sur les voies urinaires, diabète, gravelle, albuminurie, ont lieu tous les samedis, de 9 h. à 5 h. *Au Café du Billard*, chez M. Glorieux, Grande-Place, à Mouscron. 46149

BELGIQUE

UN NOUVEL INSTITUT AGRICOLE. — On va commencer sous peu les travaux de construction de l'Institut agricole qui a pour l'objet du legs de M. Ch. Godschalck, d'Ypres, en faveur des hospices civils de cette ville. Voici quelques détails intéressants sur cet établissement:

Le domaine de Wytschaete, situé entre Ypres et Poperinghe, est destiné à servir pour l'enseignement pratique de la sylviculture auquel sont réservés les bois immenses qui s'étendent sur une superficie de 20 hectares. Déjà les hospices ont établi en cet endroit des pépinières et l'enseignement agricole est organisé sur les terrains d'une ferme entièrement aménagée et outillée, qui possède plus de 20 hectares de terres arables. Les bâtiments qui s'élèveront sur la partie du domaine située le long de la chaussée vers Poperinghe, pourront loger une centaine d'élèves. Les bâtisses comprendront, en dehors d'une chapelle et ses dépendances, sept pavillons de dimensions équivalentes, reliés entre eux par des galeries couvert